

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 avril 2024

---

## SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

Rejeté

### AMENDEMENT

N ° CE224

présenté par

M. Potier, M. Naillet, Mme Thomin, Mme Jourdan, M. Delautrette, M. Echaniz, M. Garot et  
M. Bertrand Petit

-----

#### ARTICLE PREMIER

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« II. – Le Gouvernement remet chaque année un rapport au Parlement sur la mise en œuvre de la politique d'aide à l'installation et à la transmission sur la base des indicateurs définis au I du présent article. »

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à assurer un suivi annuel de la mise en oeuvre de la politique d'aide à l'installation et à la transmission par la remise d'un rapport au Parlement.